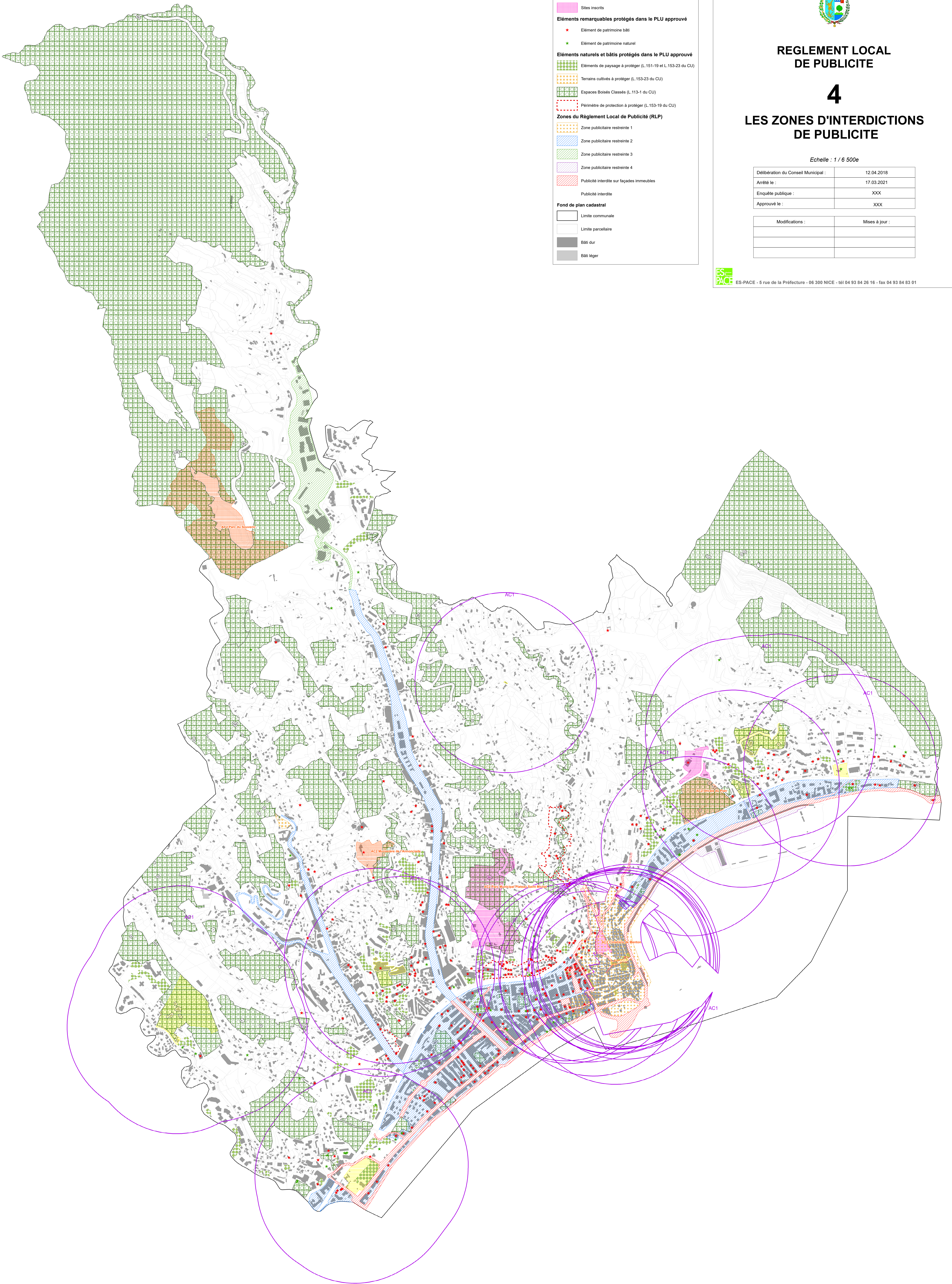




Monuments historiques classés et inscrits

Zone de 500 m de rayon autour des MH

Sites classés

Sites inscrits

Éléments remarquables protégés dans le PLU approuvé

*

Élément de patrimoine bâti

*

Élément de patrimoine naturel

Éléments naturels et bâtis protégés dans le PLU approuvé

Éléments de paysage à protéger (L.151-19 et L.153-23 du CU)

Terrains cultivés à protéger (L.153-23 du CU)

Espaces Boisés Classés (L.113-1 du CU)

Périmètre de protection à protéger (L.153-19 du CU)

Zones du Règlement Local de Publicité (RLP)

Zone publicitaire restreinte 1

Zone publicitaire restreinte 2

Zone publicitaire restreinte 3

Zone publicitaire restreinte 4

Publicité interdite sur façades immeubles

Publicité interdite

Fond de plan cadastral

Limite communale

Limite parcellaire

Bâti dur

Bâti léger

ES

PACE

ES-PACE - 5 rue de la Préfecture - 06 300 NICE - tél 04 93 84 26 16 - fax 04 93 84 83 01

COMMUNE DE MENTON

Département des Alpes-Maritimes - 06

REGLEMENT LOCAL
DE PUBLICITE

4

LES ZONES D'INTERDICTIONS
DE PUBLICITE

Echelle : 1 / 6 500e

Délégation du Conseil Municipal :	12.04.2018
Arrêté le :	17.03.2021
Enquête publique :	XXX
Approuvé le :	XXX

Modifications :	Mises à jour :